



Assurance indemnité journalière maladie

Fédération Vaudoise des Entrepreneurs

Profitez des services avantageux offerts par votre association.
Rejoignez la solution indemnité journalière maladie de la fédération proposée depuis plus de 20 ans.

1. Solidarité

Cohérence d'une communauté homogène permettant une maîtrise du risque et des économies à la clé. Une solution d'assurances proposée par un partenaire solide.

2. La garantie du respect des conventions collectives

La solution d'assurances de branche dans le cadre de la LAMal prévoit un délai d'attente par année civile et est en tous points conforme à la convention collective applicable. Elle supprime ainsi le risque de lacune.

3. Une gestion personnalisée et d'expérience

Un suivi adéquat de l'incapacité de travail des gestionnaires attitrés et connaissant toutes les particularités de la branche.

4. Plateforme partenaires entrepreneurs

Cette plateforme permet de trouver des solutions adéquates, de faciliter les échanges entre les multiples intervenants (Assureur, OAI-VD, Assurances Sociales de la fédération, médecin conseil) et de mettre en place des mesures de prévention collectives.

5. Spécialiste de la santé

Mise à disposition par le Groupe Mutuel d'un panel de spécialistes internes et externes, afin de mettre l'assuré au cœur des préoccupations que ce soit par des Case Managers, Care Managers, médiateurs et bien d'autres.

6. Simplification administrative

Une gestion du contrat par la fédération vous permet de pouvoir consacrer vos ressources pour votre activité professionnelle.

Votre contact

Groupe Mutuel
Monsieur Edouard Rey
Gestionnaire Entreprise
Rue Marc-Morand 17
1920 Martigny
Tél. 058 758 36 85
E-mail: edrey@groupemutuel.ch



Scannez et découvrez notre
structure juridique
www.groupemutuel.ch/structure

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny
0848 803 777 / groupemutuel.ch